

ARRETE MUNICIPAL n° AC 2026.51

Objet :
**Réservation d'un espace public
pour des exercices de sauvetages
hélicoptérés des sapeurs-pompiers**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu la demande du Service Départemental d'Incendie et Secours de la Haute-Savoie, représenté par l'Adjudant-Chef VILLEMMAIN Yannick, pour la mise en place d'exercices de sauvetages hélicoptérés des pompiers, sur l'ancien site de l'U.C.P. A de Saint-Jorioz
- ◆ Considérant la nécessité de réserver un emplacement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

Le S.D.I.S de la Haute-Savoie, représenté par le le Capitaine LEGRAND Julien, chef de centre du CIS Epagny, à autorisation d'occuper l'ancien site de l'U.C.P.A, notamment derrière le bâtiment existant, **le mardi 07 avril et le mercredi 08 avril 2026, de 9h00 à 13h00**, pour mettre en place une formation continue des sapeurs pompiers dont des exercices de sauvetage hélicoptéré en présence de l'hélicoptère de la Sécurité Civile.

Article 2 :

Le site devra être sécurisé et le personnel ainsi que le public éventuel resteront sous responsabilité du S.D.I.S.

Les responsables des manœuvres devront d'assurer en amont d'avoir contacté l'agriculteur exploitant les terrains environnants (HYZARD François)

Article 3 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du centre de secours de Saint-Jorioz
 - ✓ Le demandeur : epagny@sdis74.fr; yannick.villemain@sdis74.fr
- ◆ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la commune : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le mercredi 25 mars 2026

Le Maire
Michel BEAL

